

Info - Nouveaux instituts religieux - Contrôle accru du Vatican

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise universelle](#)

Date : 23 mai 2016



Le Vatican renforce son contrôle sur la création d'instituts religieux. En effet, les évêques diocésains souhaitant ériger un nouvel institut religieux, devront consulter au préalable le Saint-Siège, sous peine de nullité. C'est ce qu'affirme ce vendredi 20 mai 2016 un rescrit d'audience du Secrétaire d'Etat du Saint-Siège qui entrera en vigueur le 1er juin 2016, lors de sa publication dans l'Osservatore romano.

En [savoir](#) plus sur Radio Vatican